



Assemblée générale

Distr. générale
22 février 2008
Français
Original : anglais

Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux

Sainte-Hélène

Document de travail établi par le Secrétariat

Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Généralités	1–4	3
II. Évolution de la situation constitutionnelle, juridique et politique	5–13	4
III. Situation économique	14–42	5
A. Généralités	14–21	5
B. Projets de développement	22–24	6
C. Agriculture et pêche	25–27	7
D. Transports, communications et équipements collectifs	28–36	8
1. Généralités	28–30	8
2. Aéroport	31–34	8
3. Communications	35	9
4. Équipements collectifs	36	9
E. Banques et crédit	37	9
F. Tourisme	38–42	10
IV. Situation sociale	43–59	11
A. Généralités	43–47	11
B. Emploi	48–53	12



C. Éducation	54-55	13
D. Environnement	56-59	13
V. Dépendances de Sainte-Hélène	60-76	14
A. Ascension	60-62	14
1. Généralités	60	14
2. Statut constitutionnel et politique	61	14
3. Situation économique et sociale	62	15
B. Tristan da Cunha	63-76	15
1. Généralités	63-65	15
2. Statut constitutionnel et politique	66-67	16
3. Situation économique et sociale	68-76	16
VI. Statut futur du territoire	77-79	18
A. Position du Gouvernement du territoire	77	18
B. Position de la Puissance administrante	78-79	18
VII. Décision prise par l'Assemblée générale	80	18

I. Généralités

1. Sainte-Hélène, un territoire non autonome administré par le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, comprend l'île de Sainte-Hélène et deux dépendances : l'île d'Ascension et un archipel qui constitue la dépendance de Tristan da Cunha.

2. Située dans l'Atlantique Sud, à environ 1 900 kilomètres de l'Angola et à 2 900 kilomètres du Brésil, Sainte-Hélène est une petite île d'origine volcanique. Sainte-Hélène, où se trouve la capitale du territoire, Jamestown, est la plus grande île du territoire (122 km²). Ascension se trouve à 1 200 kilomètres au nord-ouest de Sainte-Hélène et Tristan da Cunha et les autres îlots à environ 2 400 kilomètres au sud. La superficie totale du territoire est de 412 kilomètres carrés. Le territoire jouit d'un climat tropical, tempéré toute l'année par les alizés. Les îles ont une flore et une faune bien particulières, dont un grand nombre d'espèces rares ou menacées d'extinction.

3. L'île inhabitée de Sainte-Hélène fut découverte en 1502 par le navigateur portugais Juan da Nova. En 1633, les Pays-Bas revendiquèrent l'île sans toutefois l'occuper. En 1658, un an après l'adoption d'une charte du Lord Protector de Grande-Bretagne que le Roi George II renforcera en 1661 par une charte royale, la Compagnie britannique des Indes orientales a colonisé et fortifié l'île, où les Anglais se sont installés par la suite. Des esclaves y furent amenés d'Afrique, de Madagascar et d'Extrême-Orient, ainsi que des travailleurs sous contrat (des Chinois et quelques Indiens). Napoléon Bonaparte fut exilé à Sainte-Hélène en 1815 et y mourut en 1821. L'île devint colonie de la Couronne en 1834.

4. Les habitants de Sainte-Hélène s'appellent les Saint-Héléniens. D'après le recensement de 1998, l'île comptait 5 010 habitants. Toutefois, en juillet 2003, selon le Bureau de statistique de Sainte-Hélène, elle n'en comptait plus qu'entre 3 750 et 3 800, ce qui signifie qu'en un peu plus de cinq ans, un quart de la population était parti. Le Bureau a constaté un exode après que la Grande-Bretagne eut décidé, en 2002, d'octroyer à nouveau la citoyenneté britannique aux Saint-Héléniens. Un nouveau recensement de l'ensemble de la population de l'île était prévu pour le 10 février 2007. Pour l'heure, les chiffres de 2006 montrent que la population a connu une légère augmentation et a atteint 4 157 habitants¹. Bien qu'il soit difficile d'établir des projections démographiques, il est probable que le phénomène de dépeuplement a en grande partie pris fin dans la mesure où la plupart de ceux qui souhaitaient quitter l'île l'ont déjà fait et où les effectifs des groupes d'âge les plus tentés par l'émigration ont fortement diminué. Environ un cinquième de la population vit à Jamestown. L'anglais est la langue officielle de Sainte-Hélène.

Note : Les renseignements figurant dans le présent document proviennent de diverses publications, y compris celles du Gouvernement saint-héléniens, et d'informations communiquées au Secrétaire général par la Puissance administrante en vertu de l'Article 73 e de la Charte des Nations Unies.

¹ Information communiquée par la Puissance administrante en janvier 2007.

II. Évolution de la situation constitutionnelle, juridique et politique

5. Le *St. Helena Constitution Order* (la Constitution de Sainte-Hélène) de 1988, qui est entré en vigueur le 1^{er} janvier 1989, a remplacé la Constitution de Sainte-Hélène et de ses dépendances, qui avait été adoptée le 1^{er} janvier 1967. Aux termes de la Constitution de 1988, le Gouverneur et commandant en chef, qui est nommé par le Gouvernement britannique, administre le territoire, assisté d'un Conseil exécutif et d'un Conseil législatif. M. Andrew Gurr a pris ses fonctions de nouveau Gouverneur et commandant en chef de Sainte-Hélène, Ascension et Tristan da Cunha le 11 Novembre 2007.

6. Le Conseil législatif se compose d'un président, de trois membres de droit (le Secrétaire du Gouvernement, le Secrétaire aux finances et le Procureur général) et de 12 membres élus. Le Conseil exécutif, qui est présidé par le Gouverneur, se compose des membres de droit et de cinq membres élus du Conseil législatif. Bien que membre du Conseil législatif et du Conseil exécutif, le Procureur général n'a pas le droit de vote dans ces instances.

7. Les élections ont lieu au scrutin secret, au moins tous les quatre ans, au suffrage universel, la majorité électorale étant fixée à 18 ans. Bien qu'il existe en principe deux partis politiques, ceux-ci sont inactifs depuis 1976 et les élections sont organisées sans qu'il en soit tenu compte. Les élections générales les plus récentes ont eu lieu le 31 août 2005 et 12 candidats représentant deux circonscriptions ont été élus au Conseil législatif.

8. Aux termes de la Constitution de Sainte-Hélène, les pouvoirs judiciaire et exécutif sont séparés. Le système judiciaire se compose d'une cour d'appel, d'une Cour suprême et d'un Magistrate's Court (tribunal d'instance), le plus haut tribunal d'appel étant le Conseil privé du Royaume-Uni. Les lois du Royaume-Uni ne sont appliquées qu'en l'absence de législation locale et dans la mesure où elles sont adaptées au territoire.

9. Les Saint-Héléniens peuvent désormais détenir un passeport britannique et travailler n'importe où au sein de l'Union européenne puisqu'aux termes de la loi de mai 2002 sur les territoires britanniques d'outre-mer, ils ont de nouveau pu bénéficier de leur droit à la citoyenneté britannique. Ces droits inhérents à la citoyenneté leur avaient été retirés auparavant par la loi sur la nationalité britannique de janvier 1983.

10. De vastes négociations et consultations publiques relatives à la réforme et à la modernisation de la Constitution ont lieu à Sainte-Hélène depuis 2001. Le Gouvernement de Sainte-Hélène, qui souhaite accorder davantage de responsabilités aux élus locaux, a engagé les services d'une conseillère indépendante afin de l'aider à examiner les choix qui s'offrent en matière de réforme constitutionnelle et à rédiger une nouvelle constitution.

11. En octobre 2002, à l'issue d'entretiens avec la conseillère, le Conseil législatif a rendu public son projet de réforme constitutionnelle. Le projet de constitution définitif a été achevé après deux séries de négociations supplémentaires en 2003 et en 2004. Le nouveau texte proposait trois modifications importantes au système constitutionnel de Sainte-Hélène : une gouvernance se référant aux valeurs de partenariat; de nouvelles garanties en matière de droits fondamentaux; et un système

de gouvernement ministériel à deux niveaux. Pour tout complément d'information sur le projet de réforme constitutionnelle, prière de se reporter au document de travail de 2005 (A/AC.109/2005/14, par. 11 à 25) et au document de travail de 2007 (A/AC.109/2007/14, par. 12 à 16).

12. À l'issue de vastes négociations et consultations publiques, un scrutin consultatif a eu lieu à Sainte-Hélène le 25 mai 2005 afin de déterminer si les Saint-Héléniens souhaitaient adopter la nouvelle constitution. Le Royaume-Uni avait mis l'accent sur le fait qu'il ne la ferait entrer en vigueur que si les Saint-Héléniens l'appelaient clairement de leurs vœux.

13. Les Saint-Héléniens qui se sont prononcés lors du scrutin consultatif ont rejeté le projet de réforme à 52,6 % (47,2 % ont voté pour). Le nouveau système de gouvernement ministériel a suscité le plus de controverses, tandis que le chapitre sur les droits de l'homme et la déclaration relative aux valeurs de partenariat ont davantage recueilli la faveur du public². Les membres du Conseil législatif ont décidé de poursuivre la réforme en incorporant à la Constitution les modifications les plus populaires et en s'efforçant de restructurer le Gouvernement.

III. Situation économique

A. Généralités

14. En 2007, une assiette fiscale de plus en plus réduite, due notamment au phénomène de dépeuplement et au vieillissement de la population, a rendu Sainte-Hélène largement tributaire du Royaume-Uni et d'autres sources externes de financement. Ce financement permet à la population de jouir d'un niveau de vie que les seules ressources du territoire ne pourraient lui procurer. Le produit intérieur brut (PIB) par habitant à Sainte-Hélène s'élevait en 2006 à 3 100 livres. L'aide budgétaire fournie par le Royaume-Uni sert à financer les services publics essentiels et à subventionner la desserte maritime du territoire³. En termes réels, l'aide apportée par le Royaume-Uni a augmenté au cours de la dernière décennie et elle couvre environ 56 % des dépenses publiques d'équipement⁴. Outre le soutien qu'ils apportent au budget annuel du Gouvernement, le Ministère du développement international et l'Union européenne (UE) financent la majeure partie des dépenses d'équipement du territoire.

15. D'après les informations communiquées par la Puissance administrante le 30 janvier 2008, le Ministère du développement international va bientôt financer un programme de modernisation du secteur public⁴.

16. Des fonctionnaires du Ministère du développement international se sont rendus à Sainte-Hélène entre le 26 février et le 6 mars 2007 pour s'entretenir de l'aide financière à accorder pour l'exercice triennal 2007-2010. À cet effet, à la suite de vastes concertations avec le secteur public, le secteur privé et la société civile, le Gouvernement de Sainte-Hélène a publié, en octobre 2007, un plan de développement durable pour l'exercice triennal 2007-2010, qui met l'accent sur les

² *St. Helena Herald*, 3 juin 2005.

³ Communiqué de presse du 14 mars 2005 du Département des territoires d'outre-mer du Royaume-Uni (Ministère du développement international).

⁴ Information communiquée par la Puissance administrante le 30 janvier 2008.

activités de développement économique et social à entreprendre avant l'inauguration de l'aéroport.

17. Il a été convenu que le plan, qui définit une vaste stratégie de développement, servirait de cadre à horizon mobile de trois ans afin de faire avancer le programme d'aide et serait examiné tous les deux ans. Le plan repose sur six objectifs stratégiques convenus auparavant : améliorer la desserte du territoire; élever le niveau d'instruction; dynamiser l'économie et la rendre viable; promouvoir la santé dans un environnement sûr; promouvoir la formation d'une main-d'œuvre durable; continuer à œuvrer en faveur de la démocratie, des droits de l'homme et de l'autodétermination.

18. Tous les ministères saint-héléniens devront élaborer un plan stratégique qui fera pendant au plan de développement durable.

19. Afin de favoriser le maintien d'une politique axée sur le développement durable, les parties sont convenues que Sainte-Hélène pourrait conserver et réaffecter toutes les économies réalisées dans le cadre du budget ordinaire grâce aux mesures d'efficacité prises et toutes les rentrées supplémentaires pendant la période triennale. Toutefois, le budget ordinaire est également plafonné, ce qui veut dire qu'à tout dépassement devrait correspondre, pendant l'année, une nouvelle hiérarchisation des besoins ou une diminution des dépenses⁵.

20. D'après les informations communiquées par la Puissance administrante, l'aide budgétaire totale, l'aide au développement et le concours financier pour la desserte maritime fournis par le Royaume-Uni ont été estimés à 16 153 000 livres pour l'exercice 2007-2008, contre 14 761 000 livres pendant la période précédente, soit une hausse de 9,4 %. Le Royaume-Uni a approuvé le nouveau programme d'aide en juin 2007⁴.

21. Afin de favoriser le développement du secteur privé, le Gouvernement saint-héléniens a mis au point des politiques favorisant la création d'entreprises, les privatisations et la formation professionnelle. Selon la Puissance administrante, la part du secteur privé dans l'économie devrait passer de 30 % en 2004 à 40 % en 2015⁶.

B. Projets de développement

22. Sainte-Hélène bénéficie de l'aide du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) depuis 1997, année où a été approuvé le premier cadre de coopération de pays entre le PNUD et Sainte-Hélène. En 2002, le Conseil d'administration du PNUD a toutefois décidé de mettre fin à cette aide après une période de transition, au motif que l'aide fournie par le Royaume-Uni avait contribué à faire augmenter le PIB par habitant à Sainte-Hélène, qui dépassait désormais le seuil d'éligibilité établi par le PNUD⁷. Les activités menées au titre du dernier projet portant sur la formation et la reconversion des chômeurs de longue durée, se sont donc achevées à la fin de 2007.

⁵ Information communiquée par la Puissance administrante en mars 2007.

⁶ *St. Helena Herald*, 15 avril 2005.

⁷ Informations fournies par le PNUD en février 2007.

23. Sainte-Hélène peut également prétendre à un financement de l'Union européenne, comme indiqué plus haut. En 2006, l'Union européenne a financé un vaste programme d'aménagement des infrastructures d'accès par voie maritime à Sainte-Hélène et ses dépendances. Les activités approuvées sont maintenant en phase d'exécution. Le coût total du programme est de 17 790 000 euros.

24. Parmi les projets d'envergure que finance le Ministère du développement international, il y a lieu de citer la modernisation et l'extension du réseau électrique de l'île, l'installation de turbines éoliennes supplémentaires, l'amélioration du système de traitement des eaux usées, l'extension du rôle de la St. Helena Development Agency (Agence de Sainte-Hélène pour le développement) et des services qu'elle fournit pour favoriser les investissements et la croissance du secteur privé; et la construction d'un centre communautaire spécialisé de soins et la formation professionnelle des adultes. Un projet de gestion des déchets solides, dont le descriptif a été soumis au Ministère du développement international, attend l'approbation de celui-ci. Les crédits convenus au titre de l'aide au développement pour financer ces projets durant la période triennale en cours sont ainsi répartis : 1 850 000 livres sterling pour 2007-2008 et 1 591 000 livres sterling pour 2008-2009. En outre, le Ministère du développement international finance une importante étude sur les infrastructures, qui permettra d'élaborer un plan d'ensemble des besoins de Sainte-Hélène en matière d'infrastructure pour les 10 à 20 prochaines années. Pour avoir des informations sur le projet d'aéroport financé par le Ministère, voir les paragraphes 31 à 34 ci-après⁷.

C. Agriculture et pêche

25. La pêche représente une part importante de l'économie de Sainte-Hélène. En 2004, deux bateaux saint-héléniens ont été équipés pour la pêche au-delà des eaux littorales correspondant à 12 milles à l'intérieur de la zone économique exclusive de 200 milles marins attribuée au territoire. En février 2006, l'un de ces bateaux a brisé son ancre et s'est échoué. L'île manquant de grues, le bateau n'a pu être sorti de l'eau ou mis à quai pour être réparé, et il a donc fallu s'en débarrasser en le coulant. En juin 2006, le second bateau n'a pu satisfaire aux exigences du Conseil de la marine pour l'octroi du certificat de sûreté et a donc été interdit de pêche au-delà des eaux littorales en attendant qu'il se conforme aux mesures de sûreté requises. En tout, 32 bateaux de pêche détiennent une licence commerciale. Les marins-pêcheurs locaux vendent leurs prises à la St. Helena Fisheries Corporation. Les achats de poissons durant le premier semestre de l'exercice 2006-2007 ont atteint 309 tonnes. Le volume des exportations de poissons a été de 150,5 tonnes. Pour la période de 2006 à 2007, aucune licence étrangère de pêche n'a été remise, bien que ces licences aient fourni jusqu'à 20 % de l'ensemble des recettes locales par le passé⁷.

26. Sainte-Hélène a acquis la réputation d'offrir du café et du poisson d'excellente qualité. Son café est parmi les plus prisés au monde. Quant à ses poissons sauvages, ils ont été les premiers à recevoir le label biologique de la Soil Association, principale organisation britannique à faire campagne en faveur des aliments et de l'agriculture biologiques et à les certifier. L'on explore à l'heure actuelle les voies et moyens d'obtenir, pour les eaux autour de Sainte-Hélène, une homologation

internationale par le Marine Stewardship Council, qui récompense la pratique d'une pêche durable et respectueuse de l'environnement⁸.

27. S'agissant de l'agriculture, un projet d'irrigation au goutte à goutte a été réalisé en août 2005, intégrant 69 agriculteurs au nouveau système d'irrigation de Sainte-Hélène. Un nouveau programme d'aménagement agricole a été lancé le 8 janvier 2008 en remplacement de tous les programmes précédents administrés par le Département de l'agriculture et des ressources naturelles. Ce programme offre des subventions pour l'élevage de moutons et l'apiculture et finance l'achat d'herbicides. Pour les prochaines années il est prévu d'étendre les subventions pour les logements du bétail et la gestion des pâturages⁹.

D. Transports, communications et équipements collectifs

1. Généralités

28. La liaison avec Sainte-Hélène est assurée par le RMS *St. Helena*, qui dessert Sainte-Hélène, Ascension, Walvis Bay (Namibie) et Le Cap (Afrique du Sud). La piste d'atterrissage la plus proche se trouve sur Ascension. L'on projette de construire un aéroport international sur Sainte-Hélène (voir par. 31 à 34 ci-dessous). Compte tenu des retards annoncés récemment, l'aéroport devrait être mis en service en 2011 ou 2012. Le Gouvernement britannique arrêtera alors les subventions qu'il accorde au RMS *St. Helena* et il appartiendra au Gouvernement de Sainte-Hélène de décider s'il entend maintenir le bateau en service.

29. Unique port de Sainte-Hélène, Jamestown offre un bon mouillage, mais il faudrait y construire un brise-lames afin de permettre aux gros navires de croisière d'accoster par tous les temps. La nécessité d'une telle construction alimente continuellement le débat depuis que la décision a été prise de construire une jetée à Rupert's Bay voisine, dans le cadre du projet de liaison aérienne.

30. Sainte-Hélène a quelque 120 kilomètres de routes bitumées et 20 kilomètres de pistes. En 2006 et en 2007, d'importants travaux routiers ont été réalisés. Il s'agissait de refaire le revêtement sur 10 kilomètres de routes principales, de réparer 50 kilomètres de routes, de nettoyer 50 kilomètres d'accotements, de construire 100 mètres de garde-fous et 300 mètres carrés de murs de soutènement. Quatre routes de district et deux routes locales ont également été construites pendant cette période. Un réseau de transports en commun a été mis en place par le Gouvernement de Sainte-Hélène en novembre 2003.

2. Aéroport

31. Comme indiqué précédemment, à l'issue de longues négociations entre le Gouvernement de Sainte-Hélène et le Ministère britannique du développement international, il a été annoncé, en mars 2005, que ce dernier financerait la construction d'un aéroport international sur Sainte-Hélène. L'accord est intervenu sous réserve de soumissions satisfaisantes pour un contrat de conception, de construction et d'exploitation de l'aéroport et d'une évaluation rigoureuse de son impact sur l'environnement. Un appel d'offres lancé à la mi-2006 n'a pas abouti à la

⁸ www.sainthelena.gov.sh, 13 décembre 2006.

⁹ *St. Helena Herald*, 18 janvier 2008.

conclusion d'un contrat et il a été suivi, la même année, par un nouvel appel d'offres. En novembre 2007, deux offres ont été reçues. Elles font actuellement l'objet d'évaluation, et pour autant qu'elles soient financièrement intéressantes, un contrat de construction pourrait être conclu d'ici à la mi-2008⁹.

32. À l'heure actuelle, l'on s'apprête à demander officiellement un permis de construire pour l'aéroport. Une campagne d'information supplémentaire est prévue avant l'introduction de la demande, elle consistera notamment en des réunions publiques et des expositions. Le coût du projet n'a pas été rendu public car, selon le Ministère du développement international, cela pourrait compromettre la procédure d'appels d'offres. L'étude de faisabilité indique qu'avec une liaison aérienne, Sainte-Hélène pourrait se passer de l'aide financière du Royaume-Uni vers 2030¹⁰.

33. Un Comité de développement a été créé en juin 2005 pour superviser le projet de liaison aérienne. Il se compose de représentants du Gouvernement de Sainte-Hélène, du secteur privé et de la société civile. Il a pour principale mission de conseiller le Conseil exécutif sur les politiques et stratégies de développement afin que la construction de l'aéroport soit menée à bien. Il s'intéresse principalement à l'immigration, à la propriété foncière, à la fiscalité, au développement et à l'emploi¹¹.

34. Lorsque le Ministère britannique du développement international a annoncé qu'il financerait la construction et l'exploitation d'un aéroport international sur Sainte-Hélène, la nouvelle a été bien accueillie en général, même si certains Saint-Héléniens ont indiqué qu'ils en redoutaient les conséquences pour l'environnement. L'aéroport sera situé à Prosperous Bay Plain, dans la partie orientale de l'île. Sa piste d'atterrissage, d'une longueur de 2 250 mètres, pourra accueillir de long-courriers, dont l'Airbus A320 et le Boeing 737-800¹². Le nombre de passagers est estimé à 7 000 (dont 1 500 touristes) durant la première année de service, et à 15 000 (dont 8 000 touristes) cinq ans plus tard.

3. Communications

35. En janvier 2008, une connexion Internet haut débit a été introduite à Sainte-Hélène.

4. Équipements collectifs

36. Comme indiqué au paragraphe 24 ci-dessus, grâce à un financement du Ministère du développement international, l'on procède actuellement à la modernisation et à l'extension du réseau électrique de l'île, à l'installation de turbines éoliennes supplémentaires et à l'amélioration du système de traitement des eaux usées.

E. Banques et crédit

37. En décembre 2007, le Bureau du Procureur général a publié un projet de loi sur les services financiers et une loi sur le blanchiment de capitaux. Le but de ces

¹⁰ Ibid., 15 avril 2005.

¹¹ Ibid., 10 juin 2005.

¹² *St. Helena Independent*, 18 novembre 2005.

lois est de permettre à Sainte-Hélène de se conformer à ses obligations internationales tout en protégeant ses habitants contre de véreux prestataires de services financiers¹³. Pour plus d'informations sur ce secteur, voir le document de travail de 2005 : A/AC.109/2005/14.

F. Tourisme

38. Avec les ressources limitées dont il dispose, l'Office du tourisme de Sainte-Hélène a redoublé d'efforts pour faire de l'île une destination touristique. Sa stratégie décennale porte essentiellement sur quatre éléments : la planification, l'investissement, l'offre de services touristiques de qualité et la promotion. Certains des consultants internationaux en tourisme les plus en vue ont prêté leur concours aux représentants de Sainte-Hélène en vue de l'élaboration d'une stratégie englobant ces quatre éléments¹⁴. En janvier 2007, une nouvelle politique de tourisme et d'investissement est entrée en vigueur et un Commissaire au tourisme prendra ses fonctions en juillet 2008 pour un mandat de deux ans. Il devra, notamment, élaborer un descriptif de projet pour la mobilisation de fonds destinés à financer le développement du tourisme sur l'île. L'industrie du tourisme cherche également à profiter du fait que Napoléon Bonaparte a été emprisonné sur l'île, de 1815 jusqu'à sa mort en 1821¹⁵.

39. En 2005, Sainte-Hélène a connu un léger essor de ce qu'il est convenu d'appeler l'écotourisme grâce aux attraits tout à fait spécifiques de son territoire. Selon la Puissance administrante, quelque 1 500 croisiéristes se sont rendus à Sainte-Hélène en 2005 pour cette raison notamment. Sainte-Hélène encouragera d'autres paquebots de croisière à faire escale sur l'île en mettant l'accent sur le fait que l'aéroport, une fois mis en service, facilitera les débuts ou fins de croisière sur l'île¹⁶. L'île offre de bonnes perspectives touristiques en matière de pêche sportive.

40. En juillet 2005, la société de loisirs de Sainte-Hélène (Shelco) a annoncé qu'elle prévoyait d'investir 40 millions de livres sterling sur le territoire, notamment en construisant un complexe touristique abritant un terrain de golf de 18 trous, qui serait le deuxième terrain de golf de l'île. Shelco a reçu l'approbation de l'achat du terrain en juillet 2007, après les préoccupations exprimées sur les conséquences du projet pour les hôteliers locaux et en attendant l'adoption de nouvelles politiques de tourisme et d'investissement. L'approbation a toutefois été assortie de conditions tendant à assurer que le terrain soit affecté à la construction d'un hôtel cinq étoiles et d'équipements connexes. Le Gouvernement de Sainte-Hélène espère que les travaux débiteront dès que possible après la construction de l'aéroport¹⁷.

41. À l'issue d'une vaste consultation populaire, un plan de contrôle de l'aménagement du territoire a été publié en janvier 2007 et une politique d'enfouissement des déchets approuvée. À la suite d'une nouvelle consultation, cette politique a été révisée et la nouvelle version en sera publiée en janvier 2008. Elle offre aux usagers et aux agents du service public des orientations pour le

¹³ *St. Helena Herald*, 4 janvier 2008.

¹⁴ *Ibid.*, 7 octobre 2005.

¹⁵ www.wikipedia.org/wiki/St._Helena.

¹⁶ Gouvernement de Sainte-Hélène, *Politiques d'investissement et de tourisme de Sainte-Hélène*, novembre 2006.

¹⁷ *St. Helena Herald*, 13 janvier 2007.

traitement des demandes d'achat ou de location de terrains appartenant à la Couronne destinés à un usage commercial ou résidentiel.

42. Les prévisions de croissance en matière de tourisme associées notamment à la mise en service d'un nouvel aéroport ont soulevé la question des moyens de réconcilier la croissance économique et le développement durable, d'une part, et de l'autre la durée de vie des destinations touristiques et les conséquences pour la population et l'économie locales. Une organisation non gouvernementale, The Voice, s'est faite le chantre du développement durable. Créée en réaction à l'annonce en mars 2005 de la construction de l'aéroport, cette organisation a souligné plusieurs points auxquels le Gouvernement de Sainte-Hélène devra réfléchir lorsqu'il établira un programme de développement. La nouvelle politique d'investissement et de tourisme semble avoir fait droit à la plupart des préoccupations¹⁶.

IV. Situation sociale

A. Généralités

43. L'équipe de représentants du Ministère du développement international et du Bureau des affaires étrangères et du Commonwealth, qui a négocié le plan d'orientation de Sainte-Hélène pour la période 2001-2003, a indiqué qu'au regard des normes internationales, Sainte-Hélène est un pays à revenu intermédiaire, où les signes de réel dénuement matériel sont rares, grâce en grande partie aux généreuses mesures de protection prévues par le Gouvernement, garantissant à chacun le minimum vital, ainsi qu'aux réseaux de solidarité, qui encouragent l'entraide financière entre proches, le plus souvent sous forme d'envois de fonds.

44. Compte tenu du vieillissement de la population, il est de plus en plus nécessaire de consacrer d'importants crédits à un nouveau programme de prise en charge des personnes âgées, prévoyant notamment des foyers-logements et un centre de soins communautaire. Il existe actuellement un foyer d'accueil appelé « The Haven » qui dispense des soins à temps complet et prend la relève à titre temporaire de personnes prodiguant une aide¹⁶. Le territoire compte actuellement 650 personnes âgées vivant de l'aide sociale⁴.

45. Selon les informations fournies par la Puissance administrante, un nouveau projet de loi sur le bien-être des enfants se trouve au Département juridique et il y a lieu d'espérer que les procédures de consultation se poursuivront et que la loi pourra s'appliquer en 2008. La nouvelle loi changera la structure de gestion stratégique en vue de préserver les enfants et les jeunes de Sainte-Hélène. De nouvelles politiques et procédures sont déjà élaborées et appliquées pour la protection de l'enfance et la sauvegarde du bien-être des enfants⁴. Une fois en vigueur, cette loi permettra à Sainte-Hélène de s'acquitter de ses obligations au titre de la Convention relative aux droits de l'enfant et du Pacte international relatif aux droits civils et politiques.

46. Un des quatre piliers du plan de développement durable est « les soins aux personnes vulnérables », notamment les personnes âgées, les mères célibataires en charge de leurs ménages, les infirmes, les handicapés mentaux et les chômeurs de longue durée. Une entreprise sociale dénommée St. Helena Active Participation in

Enterprise (SHAPE), a été créée pour offrir une formation, un appui et des possibilités d'emploi aux personnes handicapées⁴.

47. Jamestown dispose d'un hôpital général, d'un hôpital psychiatrique et de six dispensaires en milieu rural. En outre, deux services prennent en charge les patients qui ont des troubles comportementaux et des difficultés d'apprentissage. Les statistiques suivantes concernent les maladies chroniques affectant la population : diabète 13 %, hypertension 19,2 %, cancer 1 % et asthme 2 %⁴.

B. Emploi

48. Le secteur public reste le principal pourvoyeur d'emploi à Sainte-Hélène. Le Gouvernement de Sainte-Hélène examine les normes de conduite en matière d'emploi en prévision des changements économiques qui pourraient résulter du projet d'aéroport. De l'avis du Gouvernement, une politique d'emploi, fixant des normes minimales à respecter dans les contrats de travail et assortie de mesures de protection des entreprises et organisations locales, favoriserait le développement local durable. Un responsable des plans de développement social prépare à présent la politique qui devra inspirer la rédaction de la loi. Durant cette période préparatoire, de larges consultations auront lieu avec les employeurs et les employés sainte-héléniens. Des réunions publiques ont également été prévues¹⁸.

49. En 2003, le Gouvernement a lancé une politique de lutte contre le chômage de longue durée, dans le cadre de laquelle le Ministère de l'emploi et de la sécurité sociale travaille en étroite collaboration avec les chômeurs en vue de déterminer leurs besoins en matière de formation. Cette formation est jugée fructueuse, car le nombre de personnes employées à des travaux d'utilité publique a baissé de 176 à 46 entre 2003, année de lancement de la politique, et le début de 2008¹⁹.

50. Le PNUD a mis un terme, fin 2007, à un projet dont l'objectif global était de lutter contre le chômage de longue durée à Sainte-Hélène grâce à un programme de formation et d'initiation à la vie professionnelle faisant intervenir tant le secteur public que le secteur privé. Lancé en 2005, ce programme avait pour but d'aider les chômeurs à trouver un emploi, améliorer leurs chances de le conserver et favoriser leurs perspectives d'embauche.

51. L'emploi extraterritorial est en constante augmentation tout comme les fonds envoyés par les travailleurs expatriés. Quelque 1 100 Saint-Héléniens, soit près de 27 % de la population active de l'île, travaillent à Ascension, aux îles Falkland ou au Royaume-Uni; en 2005-2006, ils ont rapatrié 2,6 millions de livres sterling.

52. Toutefois, les contrats d'embauche à l'étranger étant pratiquement tous destinés à des travailleurs non accompagnés, ils provoquent de graves conséquences sociales du fait de la séparation des familles. De plus, compte tenu des départs de travailleurs qualifiés à l'étranger, où ils peuvent trouver des emplois mieux rémunérés, il est nécessaire d'attirer à Sainte-Hélène un plus grand nombre de travailleurs expatriés, en particulier des infirmières et des enseignants. Selon la Puissance administrante, l'examen stratégique mené par le Gouvernement de Sainte-Hélène a révélé que les transferts de fonds effectués par les travailleurs expatriés

¹⁸ Ibid., 18 janvier 2007 et 8 février 2008.

¹⁹ Ibid., 8 février 2008.

n'étaient pas une source de revenus durable et qu'une collectivité ne pouvait prospérer si elle exporte essentiellement sa main-d'œuvre.

53. L'Association de la fonction publique de Sainte-Hélène, qui a vu le jour en avril 2005, a pour principal objectif d'aider et d'assister ses adhérents et d'améliorer leurs conditions de vie. Fonctionnant comme un syndicat, elle représente les intérêts des fonctionnaires sainte-héléniens²⁰.

C. Éducation

54. L'enseignement est gratuit et obligatoire pour les enfants âgés de 5 à 15 ans. On compte actuellement six écoles en activité, dont une école primaire entièrement mixte fréquentée par 632 écoliers et employant 69 enseignants à temps complet. D'ici à septembre 2008, à la suite du processus de restructuration engagé par le Département, il y aura trois écoles primaires entièrement mixtes et une école secondaire pour les élèves âgés de 11 à 18 ans. Les élèves qui ont fini l'école obligatoire optent soit pour des études universitaires, soit pour une formation professionnelle²¹.

55. Les résultats des examens normalisés britanniques en anglais, en mathématiques et en sciences, organisés pour les deuxième et troisième niveaux ont montré que la qualité de l'enseignement s'était améliorée au fil des ans. Les analyses des examens organisés pour les quatrième et cinquième niveaux ont également montré une amélioration. Le Ministère de l'éducation s'est engagé dans un programme de réforme qui devrait permettre de remédier à l'érosion des effectifs et à la baisse du nombre d'étudiants inscrits tout en favorisant une utilisation rationnelle des ressources existantes pour que la qualité de l'enseignement continue de s'améliorer. Retenir le personnel qualifié et expérimenté demeure une gageure⁴. Depuis 2007, les citoyens des territoires britanniques d'outre-mer sont admis au bénéfice du tarif résident pour les frais de scolarité dans les universités anglaises.

D. Environnement

56. Sainte-Hélène s'est dotée d'un programme de protection de l'environnement, qui a pour but de préserver les espèces menacées d'extinction et la diversité des biotopes, importante composante du patrimoine de l'île et facteur potentiel de développement touristique. En septembre 2001, le Royaume-Uni et ses territoires d'outre-mer ont adopté une série de chartes de l'environnement qui définissaient, pour la première fois, leurs responsabilités mutuelles à l'égard de l'environnement.

57. D'après l'Union mondiale pour la nature, les 40 % de la flore de l'île sont menacés d'extinction, mais d'autres associations écologistes estiment que le pourcentage est plus élevé. On pense que certaines des quelque 430 espèces endémiques d'invertébrés sont maintenant éteintes et que beaucoup sont menacées ou suscitent des préoccupations quant à leur conservation. Autrefois, Sainte-Hélène abritait neuf espèces d'oiseaux endémiques, dont une seule a pu survivre et est classée parmi les espèces gravement menacées. En ce qui concerne les espèces invasives, Sainte-Hélène bénéficie d'un financement de l'UE au titre des fonds

²⁰ Ibid., 27 janvier 2006.

²¹ Prince Andrew School, St. Helena, www.princeandrew.edu.sh.

régionaux pour faire face au problème dans le cadre d'un projet auquel participent tous les territoires de l'Atlantique Sud⁴.

58. En décembre 2005, la société britannique de conseil en génie et en environnement Faber Maunsell Ltd. a réalisé une étude préliminaire de l'impact du nouvel aéroport sur l'environnement de Sainte-Hélène. Les détails de ce rapport initial n'ont pas encore été rendus publics. Faber Maunsell poursuivra ses activités de surveillance pendant toute la durée des travaux de construction de l'aéroport afin de limiter les répercussions que ce projet pourrait avoir sur l'environnement.

59. En décembre 2007, un descriptif de projet relatif à la gestion des déchets solides dans le cadre de la stratégie de gestion des déchets à long terme a été soumis au Ministère du développement international. Il porte sur le recyclage des déchets et l'acheminement des produits ferreux hors de l'île²².

V. Dépendances de Sainte-Hélène

A. Ascension

1. Généralités

60. Ascension fut découverte par les Portugais en 1501, puis « redécouverte » en 1503, le jour de l'Ascension, par Alphonse d'Albuquerque, qui a donné ce nom à l'île inhabitée. Ascension est une île d'origine volcanique d'une superficie de 90 kilomètres carrés. En 1815, lorsque Napoléon a été emprisonné à Sainte-Hélène, une petite garnison navale britannique était établie à Ascension. L'île est restée sous la tutelle du Ministère de la marine britannique jusqu'en 1922, date à laquelle elle devint une dépendance de Sainte-Hélène. Par la suite, et jusqu'en 1964, elle a été administrée par l'Eastern Telegraph Company (rebaptisée Cable and Wireless en 1934). Un administrateur a été nommé en 1964 dans le cadre du projet d'établissement de stations de la British Broadcasting Corporation (BBC) et de la Composite Signal Organization. Le Gouvernement américain a fait construire la piste d'atterrissage de Wideawake pendant la Seconde Guerre mondiale. En 1957, la présence de forces aériennes américaines a été rétablie et la piste d'atterrissage, ainsi que les installations et services auxiliaires ont été développés. La base est devenue la station de poursuite du Sud-Est pour le polygone d'essais de l'US Air Force (Est). En 1982, elle a servi d'escale aux avions de la Royal Air Force qui volaient à destination ou en provenance des îles Falkland. En 2003, des responsables britanniques et américains ont signé l'Accord de Wideawake, ouvrant la piste d'atterrissage de Wideawake aux vols nolisés civils.

2. Statut constitutionnel et politique

61. En mars 2007, les membres du Conseil de l'île d'Ascension ont démissionné. On a tenté d'organiser une élection générale le 1^{er} mai 2007, mais seuls deux candidats se sont présentés. Vu la situation, et dans le but de faire une évaluation du système démocratique, l'ordonnance relative au Conseil de l'île a été suspendue en mai 2007 pour une année. Il était prévu, à l'expiration de cette période, de tenir une nouvelle élection générale. Entre-temps, un Groupe consultatif a été nommé pour

²² *St. Helena Herald*, 7 décembre 2007.

conseiller le Gouverneur en matière de politique. En outre, des consultations populaires ont été organisées pour recueillir l'opinion du peuple de l'île et l'encourager à participer au processus démocratique²³. Du 10 au 22 janvier 2007, le Gouverneur Gurr a effectué sa première visite officielle à Ascension. Durant son séjour sur l'île, il a eu un programme complet de réunions, y compris avec un groupe de chefs de grandes organisations, s'efforçant de faire en sorte que les organisations établies à Ascension soient satisfaites des conditions offertes par l'île, dès lors que ces organisations fournissent des possibilités d'emploi vitales pour les Sainte-Héléniens qui y résident²³.

3. Situation économique et sociale

62. En 2005, l'équipe constituée de fonctionnaires du Ministère des affaires étrangères et du Commonwealth, d'une part, et du Ministère de la défense, d'autre part, s'est réunie avec le Conseil local d'Ascension. Présidée par le Gouverneur d'alors, Michael Clancy, cette rencontre a permis d'aborder la question très controversée du droit de résidence et du droit de propriété à Ascension²⁴. La décision définitive sur cette question a été prise en janvier 2006, lorsque le Gouvernement britannique a décidé de n'octroyer ni de droit de résidence permanente ni de droit de propriété. Le Gouvernement britannique se préoccupait essentiellement des obligations fiscales qui pourraient incomber aux contribuables britanniques²⁴. Le Gouverneur Gurr a abordé la question après sa visite, notant qu'il était difficile d'investir dans quelque chose dont on n'était pas propriétaire. Il a en outre indiqué que sans faire l'unanimité, les questions touchant au droit de résidence et au droit de propriété étaient comprises et généralement acceptées comme une « donnée » inévitable de l'équation socioéconomique actuelle²⁵.

B. Tristan da Cunha

1. Généralités

63. La dépendance de Tristan da Cunha se compose de quatre îles, à savoir l'île principale, Tristan da Cunha; Gough; Inaccessible; et Nightingale. Tristan da Cunha est une île ronde d'origine volcanique, d'une superficie de 98 kilomètres carrés. C'est la plus isolée des îles habitées du globe. Ses plus proches voisines sont Sainte-Hélène, située à 2 334 kilomètres au nord, et Le Cap (Afrique du Sud), ville située à 2 778 kilomètres à l'est. Edinburgh of the Seven Seas, la capitale, est le seul endroit habité de l'île. Une équipe de météorologues sud-africains vit à Gough. Inaccessible et Nightingale sont inhabitées.

64. Lors de la dernière éruption volcanique en 1961, toute la population de Tristan da Cunha a été évacuée au Royaume-Uni pour une période de 18 mois, puis rapatriée en 1963. Après une série de secousses survenues en été 2004, la British Geological Survey a été engagée pour surveiller l'activité sismique et en faire régulièrement rapport, en vue de se préparer à une éventuelle évacuation. Le contrat conclu entre le Ministère du développement international et la British Geological Survey est arrivé à expiration en 2006 et n'a pas été renouvelé.

²³ Ibid., 11 janvier 2008.

²⁴ Ibid., 23 décembre 2005.

²⁵ South Atlantic Remote Territories Media Association, SARTMA.com, 27 janvier 2008.

65. En décembre 2004, Tristan da Cunha comptait une population de 275 personnes réparties dans une centaine de ménages.

2. Statut constitutionnel et politique

66. Le pouvoir exécutif est exercé par le Gouverneur de Sainte-Hélène, qui nomme un administrateur résident, placé sous son autorité. Ce dernier est assisté par un Conseil que dirige le chef du Conseil de l'île et qui se compose de huit membres élus (dont au moins une femme) et de trois membres nommés. Les élections ont lieu tous les trois ans. Tous les électeurs inscrits âgés de 18 ans ou plus peuvent voter. Selon les informations fournies par la Puissance administrante, Tristan da Cunha n'a pas été consultée durant le débat constitutionnel de 2005-2006 sur Sainte-Hélène.

67. Tristan da Cunha a sa propre législation, mais les lois de Sainte-Hélène s'appliquent dans la mesure où elles ne sont pas en contradiction avec la législation locale et sont adaptées à la situation de l'île, et sous réserve de modifications si les conditions locales l'exigent. En dernier recours, c'est la législation de l'Angleterre et du pays de Galles qui s'applique. Il y a un officier de police à plein temps et trois agents. L'Administrateur fait également office de magistrat.

3. Situation économique et sociale

68. L'économie de Tristan da Cunha repose sur l'agriculture et la pêche traditionnelles de subsistance. Les revenus provenant de la pêche industrielle commerciale de la langouste et de la vente de timbres-poste, de pièces de monnaie et de souvenirs servent au financement de la santé, de l'éducation et d'autres services publics. Les habitants de Tristan da Cunha arrondissent leurs fins de mois en offrant un hébergement et des visites guidées aux visiteurs occasionnels et en vendant des produits de l'artisanat.

69. Une bonne gestion de la pêche a permis d'augmenter les stocks de homard et le quota annuel augmente progressivement. Toutefois, les ventes s'effectuant en dollars des États-Unis, les fluctuations des taux de change et la hausse des cours du pétrole ont entraîné une baisse du revenu. Les conseillers de l'île examinent actuellement une proposition du concessionnaire tendant à proroger la concession jusqu'en 2026.

70. Tristan da Cunha n'est accessible que par la mer. Le port se trouve actuellement dans un tel état de délabrement qu'il n'est praticable que lorsque les conditions météorologiques et l'état de la mer le permettent, ce qui empêche souvent les paquebots de croisière de débarquer leurs passagers. Toute nouvelle dégradation des installations portuaires pourrait également avoir des conséquences pour l'industrie de la pêche, qui compte sur ses 30 à 70 jours de pêche par an pour se procurer un complément de revenu et d'aliments. Ainsi, l'Union européenne a financé une étude portant sur la remise en état du port, et une mission conjointe du Ministère du développement international, du Ministère des affaires étrangères et du Commonwealth, et du Ministère de la défense forte de sept ingénieurs britanniques est venue faire une étude de reconnaissance en début de 2008, suivie peu de temps après par une autre de 50 ingénieurs chargés des travaux de remise en état²⁶.

²⁶ *St. Helena Herald*, 25 janvier 2008.

71. L'île est principalement desservie par deux bateaux de pêche exploités par la société sud-africaine Ovenstone, concessionnaire du homard de Tristan da Cunha, et par le SS *Aghulas*, navire de recherche sud-africain, qui dessert la station météorologique située sur l'île de Gough. Ainsi, les bateaux visitent Tristan da Cunha huit à neuf fois dans l'année, assurant le transport des passagers et des marchandises. La traversée entre Le Cap et Tristan da Cunha dure en général entre cinq et sept jours²⁶.

72. Tristan da Cunha bénéficie désormais d'excellents moyens de communication avec le reste du monde grâce à l'installation au début de 2007 d'un réseau téléphonique performant. Les appels à destination ou en provenance du Royaume-Uni ou d'un autre pays coûtent un peu moins d'un penny la minute. Un cyber café offre aux habitants de l'île un accès facile à Internet²⁶.

73. Selon les informations fournies par la Puissance administrante, pendant de nombreuses années Tristan da Cunha a dépensé beaucoup plus qu'elle n'en gagnait, ce qui a grevé ses réserves. D'autres facteurs y ont contribué, comme l'inexpérience en matière de gestion financière et la mauvaise communication avec Londres⁴. La hausse des dépenses, notamment les prix des combustibles et les frais des soins médicaux à l'étranger, a aggravé le problème⁴.

74. Grâce à un crédit annuel d'environ 250 000 livres sterling, le Ministère du développement international finance le projet sur les soins de santé (ceux dispensés par le médecin résident et ceux qui interviennent à l'occasion des visites annuelles : soins dentaires et visite chez l'ophtalmologue), ainsi qu'un modeste programme de formation. Selon la Puissance administrante, pour freiner le déclin économique, il faudrait mettre davantage l'accent sur la formation (à la fois sur l'île et hors de l'île) et sur l'assistance technique, notamment dans les activités génératrices de revenus et orientées vers la substitution de produits locaux aux importations⁴.

75. Depuis que l'Overseas Development Administration du Royaume-Uni a rappelé les enseignants britanniques expatriés au début des années 90, le secteur éducatif de Tristan da Cunha est déclinant et le niveau actuel des élèves est jugé médiocre. Les élèves abandonnent l'école à 16 ans pour travailler dans l'administration ou dans le secteur de la pêche. Ils n'ont la possibilité de poursuivre leurs études qu'en allant à l'étranger. Les membres du personnel actuel, qui, de leur propre aveu, sont mal formés, sont d'âge mûr et la filière ne dispose pas d'enseignants stagiaires. Le Conseil de l'île estime que la réforme et la modernisation de ce secteur sont essentielles pour un avenir radieux.

76. Tristan da Cunha exécute un certain nombre de projets de conservation avec succès, grâce à l'aide de ses partenaires tels que la Royal Society for the Protection of Birds. Il s'agit notamment du programme environnemental destiné au territoire d'outre-mer, projet visant à chasser les espèces invasives des îles inhabitées de l'archipel Tristan da Cunha et d'un ensemble d'études sur la possibilité d'éradiquer les rongeurs infiltrés. Tristan da Cunha dispose également d'un plan d'action sur la biodiversité, qui devrait l'aider à s'acquitter de ses obligations au titre de la Convention pertinente⁴.

VI. Statut futur du territoire

A. Position du gouvernement du territoire

77. La position du gouvernement du territoire au sujet du statut futur de Sainte-Hélène a été exposée au point II relatif aux questions constitutionnelles.

B. Position de la Puissance administrante

78. Dans la déclaration qu'elle a faite à la 5^e séance de la Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième Commission), tenue le 11 octobre 2007 lors de la soixante-deuxième session de l'Assemblée générale (voir A/C.4/62/SR.5), la représentante du Royaume-Uni a dit notamment que « son gouvernement, en tant que Puissance administrante de 10 territoires non autonomes, apportait appui et encouragement aux territoires qui souhaitaient obtenir leur indépendance, lorsque cela était une option possible. Elle a ajouté que son gouvernement et ses territoires d'outre-mer continuaient de progresser vers les objectifs communs que sont la sécurité, la stabilité et le développement politique et économique durable, la démocratie, la bonne gouvernance et le respect du droit et que le Gouvernement britannique examinait avec attention toutes les propositions d'amendements constitutionnels émanant de ces territoires. »

79. Comme il a été indiqué dans un rapport précédent (voir A/AC.109/2007/3), le Ministre des territoires d'outre-mer a, dans une allocution qu'il a prononcée le 24 avril 2006, dressé le bilan des relations entre le Royaume-Uni et les territoires d'outre-mer sept ans après l'adoption du Livre blanc de 1999, intitulé « Partnership for Progress and Prosperity: Britain and the Overseas Territories »²⁷. La position du Royaume-Uni au sujet d'autres types de liens, tels que définis dans la résolution 1541 (XV) de l'Assemblée générale, a déjà été exposée.

VII. Décision prise par l'Assemblée générale

80. Le 17 décembre 2007, l'Assemblée générale a adopté, sans les mettre aux voix, les résolutions 62/118 A et B sur la base du rapport que lui avait transmis le Comité spécial²⁸, qui faisait alors état d'un taux de chômage élevé sur l'île, et de l'examen ultérieur de ce rapport par la Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième Commission) (A/62/412). La section IX de la résolution 62/118 B concerne Sainte-Hélène. Dans les paragraphes du dispositif, l'Assemblée générale :

1. *S'est félicitée* de la poursuite du processus de révision de la Constitution et de la tenue d'un scrutin consultatif, conduits par le Gouvernement de Sainte-Hélène en coopération avec la Puissance administrante;

²⁷ « Partnership for Progress and Prosperity: Britain and the Overseas Territories », Livre blanc présenté à la Chambre des communes le 17 mars 1999 par le Secrétaire d'État aux affaires étrangères et au Commonwealth du Royaume-Uni; reproduit dans le document A/AC.109/1999/1, annexe.

²⁸ *Documents officiels de l'Assemblée générale, soixante-deuxième session, Supplément n° 23* (A/62/23).

2. *S'est également félicitée* de la décision prise par la Puissance administrante de dégager des fonds en vue de construire, à Sainte-Hélène, un aéroport international qui devrait être opérationnel en 2011-2012 et toute l'infrastructure nécessaire;

3. *A prié* la Puissance administrante et les organisations internationales compétentes de continuer à soutenir l'action menée par le Gouvernement du territoire pour régler les problèmes du développement socioéconomique, notamment le chômage élevé et l'insuffisance des moyens de transport et de communication, et de financer l'infrastructure supplémentaire nécessaire au projet de construction d'un aéroport;

4. *A demandé* à la Puissance administrante de tenir compte des préoccupations des habitants de Sainte-Hélène relatives aux droits à la nationalité.
